

Fiche de renseignement

La fiche de renseignement doit être remplie **directement en ligne** sur le Portail Familles.

Pour la compléter, rendez-vous dans votre compte, dans l'onglet « **Mon compte** ».

Dans l'onglet « **Mes Alertes** », vous trouverez également une ligne « **Fiche renseignement** » parmi les documents à fournir.

⚠ Attention : aucun document n'est à télécharger ou à transmettre pour cette rubrique.

La fiche se remplit directement en ligne dans votre compte.

Une fois la fiche correctement remplie, **c'est l'équipe du centre qui la vérifiera et la validera de son côté.** Vous n'avez donc rien d'autre à faire pour cette rubrique.

Si vous rencontrez des difficultés pour la remplir, vous pouvez consulter **la fiche d'aide « Remplir la fiche renseignement »**, disponible dans la rubrique Documents du Portail Familles.

Merci à tous pour votre attention et votre coopération